

Felicia DUMAS
Université « Al. I. Cuza » de Iasi (Roumanie)

La voix de l'homme qui s'adresse à Dieu dans la prière: une analyse sémio-discursive

The human voice in the prayer: a semiotic and discursive analysis

Abstract: The aim of this article is to put forward a semiotic and discursive analysis of some statements conveyed by the believers and the clergy who take part in the celebration of the Eucharistic Liturgy. It distinguishes between the clergymen's (priests' and bishops') voices and those of the believers. The latter make themselves heard solely collectively during the Lord's Prayer and the Creed and occasionally as liturgical sung responses. There is also an analysis of specific liturgical moments, semiotically productive, represented by the ministers' statements that orchestrate the audibility (or inaudibility) of their voices, as well as of the gestural elements that participate in this audible (or inaudible) liturgical manifestation of their voices. The analysis is based on a corpus of registered data, as in the method of participant observation (Maisonneuve 1988), by way of numerous participations in orthodox liturgical celebrations in Romania and in France.

Keywords: voices, prayer, French, semiotic production, liturgical discourse.

0. Argument

Nous nous proposons une étude sémio-discursive de quelques énoncés porteurs des voix des fidèles et des clercs qui participent à la célébration de l'office central de l'Orthodoxie, la Liturgie eucharistique. Nous distinguerons entre la voix des ministres (prêtres et évêque), et celle des fidèles, dont la dernière se fait entendre exclusivement de façon collective, lors de la récitation du Notre Père et du Symbole de la foi, et

parfois en tant que voix des chants-répons liturgiques. Quant à la voix des ministres consacrés, elle peut être forte et audible (le plus souvent), ou basse et inaudible pour les fidèles, selon des prescriptions codifiées par la Tradition liturgique de l'Église. Nous analyserons les moments liturgiques précis de production sémiotique des énoncés des ministres qui mettent en scène l'audibilité (ou l'inaudibilité) de leur voix, ainsi que les éléments gestuels qui participent à cette manifestation liturgique audible (ou inaudible) de leur voix. Nous étudierons aussi quelques innovations concernant l'évolution des pratiques traditionnelles de participation silencieuse, non-audible, des fidèles à la Liturgie, vers une participation qui les incite à faire entendre leur voix, à des moments liturgiques précis (autant de contextes discursifs) et avec la complicité des ministres-célébrants. Notre analyse sera fondée sur un corpus de données enregistrées selon la méthode de l'observation participante (Maisonneuve 1988), à travers de nombreuses participations à des célébrations liturgiques orthodoxes en Roumanie et en France.

1. La prière des chrétiens et leur voix

Acte religieux et rituel par excellence, la prière est un phénomène protéiforme et complexe, qui peut être envisagé de plusieurs points de vue, selon les perspectives propres aux différents paradigmes des sciences socio-humaines l'ayant prise pour objet d'étude: la théologie, la linguistique, l'anthropologie, la sociologie des religions, etc. Nous nous arrêterons ici à trois définitions qui nous semblent opérationnelles pour la logique de notre démarche analytique, de mise en évidence de la production sémio-discursive des énoncés de prière lors de la célébration de l'office le plus important de l'Orthodoxie¹, la Liturgie eucharistique², « la Messe » des chrétiens-orthodoxes. La première d'entre elles est de nature linguistique et appartient à Eugenio Coseriu, qui envisage la prière comme

¹ Comme dans tous nos travaux de traductologie, de sémiologie et d'anthropologie religieuse, nous comprendrons ici par Orthodoxie, la confession chrétienne restée fidèle aux dogmes, au culte et à l'ecclésiologie fixés par les sept Conciles œcuméniques du premier millénaire de l'existence de l'Église indivise, avant le grand schisme (1054) d'avec l'Église d'Occident, fidèle à Rome.

² Nous ferons référence dans ce travail à la Liturgie eucharistique attribuée par la Tradition à saint Jean-Chrysostome, qui est célébrée le plus souvent durant l'année ecclésiastique. (Dumas 2000).

« une unité textuelle appartenant au champ religieux, dans laquelle un sujet humain (individuel ou collectif) demande, de façon directe ou indirecte, quelque chose à une Divinité, à un être surhumain perçu comme ayant des attributs surhumains ou une omnipotence, animé par la conviction que cet être peut (et est disposé à) lui donner ce qu'il lui demande ». (Coseriu 2010).

Dans son acception théologique la plus large, la prière est toute forme de dialogue avec Dieu ; elle comprend en plus de l'intercession (dont parle Coseriu), la louange, l'action de grâce, la pénitence et le pardon (Dumas 2020a, 544 ; Le Tourneau 2005, 504). Même si la Divinité à laquelle il adresse ses prières ne lui répond pas avec des mots, pour l'homme religieux (Eliade 1965), ancré dans la pratique vivante et concrète de sa foi, c'est d'un dialogue qu'il s'agit, puisqu'il a la certitude de se faire entendre par le Destinataire de ses paroles de prière, qui lui répond par Son agir divin : « Pour un enfant de Dieu, la prière n'est rien d'autre qu'une conversation confiante avec son Père qui est dans les cieux » (Le Tourneau 2005, 504). Ou bien, avec les mots du même linguiste d'origine roumaine, Eugenio Coseriu,

« ce qui caractérise la prière du point de vue linguistique est la certitude inébranlable du sujet qui prie, tant en ce qui concerne l'objectivité de la perception et de l'interprétation du monde et des attributs divins impliqués ou rendus explicites par la prière, que par rapport à la possibilité de la mise en place d'un dialogue et de la communion avec Dieu. Et ceci, malgré l'absence des preuves et des arguments „scientifiques” (ignorés par la prière ou qu'elle doit ignorer) et malgré la distance incommensurable qui sépare le sujet humain, limité et mortel, du Sujet divin, absolu et éternel ». (Coseriu 2010, 3).

La prière se retrouve, en effet, au cœur même de toute croyance, qu'elle exprime à travers des pratiques rituelles. Elle représente

« un des phénomènes centraux de la vie religieuse. [...] Elle est un acte accompli en face des choses sacrées. Elle s'adresse à la divinité et l'influence. [...]. La prière est une parole. [...] Parler, c'est à la fois agir et penser : voilà pourquoi la prière ressortit à la fois à la croyance et au culte. [...] Elle participe à la fois de la nature du rite et de la nature de la croyance » (Mauss 2014, 392).

Elle peut être privée, individuelle, et collective; dans ce dernier cas, qui nous intéressera dans ce travail, elle prend la forme du culte liturgique.

Comme le soulignent les trois types de définition, la prière est une parole adressée à Dieu par l'homme religieux (croyant et pratiquant), de façon individuelle ou collective, par l'intermédiaire de sa voix ; une voix qui se fait entendre rituellement et traditionnellement à des moments liturgiques précis et selon une répartition codifiée de rôles. Dans nos travaux portant sur la sémiologie du geste liturgique, nous avons distingué deux grandes catégories d'actants liturgiques, les clercs-célébrants et les fidèles-participants (Dumas 2000) ; en raison de sa fonctionnalité opérationnelle, nous garderons la même distinction au niveau de cette analyse, puisque la parole, les énoncés de prière exprimés par la voix des actants liturgiques sont produits, comme les gestes, selon la même répartition des rôles. Les clercs-célébrants font entendre leur voix de façon individuelle, à des moments liturgiques précis, tandis que les fidèles-participants se font entendre exclusivement de façon collective, à d'autres moments, sous la forme de récitations ou de chants. Nous devons préciser le fait que dans la catégorie liturgique des fidèles, nous avons intégré aussi les membres du chœur, s'il y en a un, et le chantre, pour les situations où il n'y a pas de chœur.

La Liturgie eucharistique est un office de la communion par excellence (Dumas 2016), « une synaxe (du grec *synaxis*), une assemblée de fidèles. Elle a donc un caractère communautaire » (Larchet 2016, 180); les voix des fidèles s'ajoutent aux voix des ministres pour s'adresser ensemble à Dieu sous la forme d'une voix humaine polyphonique. Comme nous l'avons affirmé ailleurs, pendant les célébrations liturgiques, le dialogue avec la Divinité s'établit entre cette voix humaine polyphonique et l'agir divin unique. Dieu écoute le dire humain et lui répond de façon efficace (c'est-à-dire effective) par Son agir (Dumas 2019).

La Liturgie eucharistique, en tant que forme de prière fondamentale de l'Église, a donc un caractère communautaire et dialogal audible ; il s'agit d'un dialogue dans lequel sont engagés deux types d'actants : d'un côté les clercs-célébrants, dont font partie l'évêque, le prêtre qui le représente et/ou le diacre, et de l'autre, les fidèles-participants. Ces derniers y sont représentés généralement par les membres du chœur et/ou les chantres. Comme nous l'avons déjà dit, dans le sillage des travaux théologiques, le chœur « est une partie constituante de l'assemblée des fidèles » (Larchet 2016, 181). En tant qu'institution ecclésiastique, le chœur est apparu assez tôt dans l'histoire de l'Église,

dans le but d'éviter le désordre dans le chant, tel que le précise l'un des canons du Concile *in Trullo* (Larchet 2016, 181). De façon traditionnelle et canonique, les réponses liturgiques aux énoncés des ministres-célébrants sont données sous la forme des chants par les membres du cœur et/ou le chantre, mais rien n'empêche les fidèles de se joindre à eux, en faisant entendre leur voix aux côtés de la leur. C'est ce qui se passe, d'ailleurs, dans la plupart des églises orthodoxes de Roumanie et de France.

Ce dialogue mis en scène rituellement par la célébration de la Liturgie eucharistique comprend aussi une troisième Personne vers laquelle est orienté le sacrifice non sanglant de l'eucharistie, le culte liturgique proprement-dit : Dieu. Le discours liturgique³ illustré par les prières que Lui adressent le ministre-célébrant au nom de toute l'assemblée est parsemé de nombreuses formes d'interpellations utilisées à son égard. Il est actualisé à travers le dialogue permanent ayant lieu entre les clercs et les fidèles.

2. Appeler Dieu dans la prière : le dialogue liturgique

C'est la répartition traditionnelle des rôles liturgiques qui engendre l'audibilité de la voix des actants qui participent à la célébration de la Liturgie eucharistique. Autrement dit, la voix humaine se fait entendre pour mettre en scène, discursivement, l'actualisation d'un rôle participatif à l'accomplissement du rituel. Comme nous le disions déjà, la voix des fidèles devient audible en tant que voix collective, communautaire, à deux moments liturgiques précis : la récitation du Credo et celle du Notre Père (dans la plupart des églises de paroisse de Roumanie, l'oraison dominicale est souvent chantée aussi); en même temps, la voix collective des fidèles peut également accompagner les réponses données sous forme de chants par le chœur, aux énoncés des ministres-célébrants, tout le long du dialogue rituel de la Liturgie.

Cette audibilité de leur voix, sous-tendue par une pratique liturgique traditionnelle, a une visée pédagogique et identitaire, expliquée

³ Par discours liturgique nous comprenons ici le discours actualisé pendant la célébration de la Liturgie eucharistique, à travers les prières et les énoncés de prières des ministres-célébrants et des fidèles-participants. Quant à la notion de « discours », nous la comprendrons dans une acception plutôt classique, à savoir, comme un ensemble d'énoncés inclus dans un contexte d'actualisation (Charaudeau et Maingueneau 2002, 186). Comme nous l'avons montré ailleurs (Dumas 2000 ; Dumas 2020b), le discours liturgique comprend des éléments verbaux et non verbaux, notamment gestuels.

par les liturgistes orthodoxes en tant qu'expérience de la vie communautaire dans l'Église:

« Les fidèles font l'expérience de cette vie communautaire en l'Église qui fait d'eux non plus des individus appartenant à la même espèce biologique, ni des membres d'une même société ou d'un même groupe sociologique, mais des membres de la famille de Dieu et des citoyens du Royaume des cieux, qui ont accédé à ce statut supérieur par le baptême qui les a fait naître à une nouvelle condition, de nature spirituelle, qui transcende leur condition biologique et sociale ». (Larchet 2016, 191).

Mais pourquoi la récitation à voix haute, devenue audible, du Credo et du Notre Père, seulement ? À cause justement de l'importance doctrinaire et symbolique identitaire (de nature théologique) de ces deux prières. La première représente le Symbole de foi, que les fidèles proclament de façon collective, communautaire et liturgique-publique, en se déclarant ainsi membres de l'Église « une, catholique (dans le sens d'universelle) et apostolique », chrétienne-orthodoxe. En même temps, ils se déclarent aussi fils de Dieu par leur baptême, ce qui leur donne le droit et l'assurance de s'adresser à Lui en tant que Père, par l'intermédiaire de la prière qui leur a été enseignée par Son Fils, le Christ même, de son vivant : l'oraison dominicale ou le Notre Père. Ces deux prières expriment et manifestent donc, discursivement, l'essence dogmatique et doctrinaire de la foi des fidèles qui les récitent.

Dans le Credo de Nicée-Constantinople on remarque l'absence de la formule concernant la procession de l'Esprit-Saint du Fils aussi, en plus du Père, le « célèbre » *Filioque* présent dans le Credo catholique (Le Tourneau 2005, 279), que l'Église orthodoxe ne reconnaît pas. La voix des fidèles, qui reste quasiment muette le long des célébrations de la Liturgie, se fait entendre donc à ce premier moment liturgique précis, dans le but d'une proclamation publique identitaire, qui leur donne le droit et l'assurance de s'approcher de la communion eucharistique. Ce n'est qu'en tant que fidèles (et donc, chrétiens) orthodoxes, qui confessent la véritable foi dans la Sainte Trinité, qu'ils peuvent communier un peu plus tard, dans l'économie du scénario liturgique.

Quant à l'invocation de Dieu comme Père, dans la prière appelée dominicale, elle fait référence « à l'adoption filiale promise aux fidèles unis au Christ – une union qu'accomplit de manière parfaite la communion –, qui deviennent par grâce cohéritiers du Fils (cf. Ga 3, 29; 4, 7; Co 3, 24; He 6, 17; Rm 8, 17) » (Larchet 2016, 413). C'est dans

cette qualité, exposée discursivement par le texte de cette prière et proclamée liturgiquement par sa récitation (ou son chant), que les fidèles présents à la Liturgie peuvent se préparer pour recevoir la communion eucharistique.

Les contextes liturgiques de récitation à voix haute de ces deux prières relèvent donc de la partie la plus chargée de signification symbolique et rituelle-efficace de la Liturgie, appelée la Liturgie des fidèles, centrée sur la consécration des saints dons et la communion eucharistique (Dumas 2000). Les fidèles accompagnent leur récitation de l'adoption de la position agenouillée du corps, qui s'ajoute au geste de réunir leurs mains au niveau du buste, pour la prière. Leur voix se fait entendre en tant qu'actualisation verbale et réaction liturgique à deux énoncés du prêtre-célébrant, qui déclenchent sémiotiquement la récitation. Dans le cas du Credo, il s'agit de l'énoncé injonctif suivant : « Les portes. Les portes. Avec sagesse, soyons attentifs! »⁴. Selon l'interprétation symbolique à visée spirituelle proposée par les théologiens liturgistes, cet appel doit être compris dans le sens de « ouvrez les portes de vos oreilles, de votre vue, de votre attention, de votre intelligence, par rapport aux paroles et aux rites essentiels de l'anaphore qui vont suivre après le Credo, ou encore de vos bouches par la louange à laquelle vous êtes appelés à participer » (Larchet 2016, 366). Comme nous l'avons déjà dit, la confession solennelle, à voix haute, de la foi, à travers la récitation du Credo est perçue, du point de vue rituel, comme une condition liturgique obligatoire et nécessaire pour la participation des fidèles à l'anaphore, la consécration des saints dons et la communion eucharistique. En ce qui concerne la récitation du Notre Père, elle est déclenchée par un énoncé euchologique (de prière) qui représente la partie finale, prononcée à voix haute par le prêtre, d'un texte de prière qu'il dit jusqu'ici à voix basse : « Et rends-nous dignes, Maître, d'oser en toute assurance et sans craindre de condamnation T'appeler Père, Toi, le Dieu céleste, et te dire : *Notre Père qui es aux cieux* [...] »⁵. Dans ce cas aussi, le contexte sémio-discursif du déclenchement rituel de l'audibilité de la voix des fidèles est fortement investi de signification théologique, doctrinaire, tel que nous l'explique l'herméneutique liturgique : « Grâce à l'économie salvatrice du Christ que la Liturgie a commémorée », les

⁴ *Divine Liturgie de saint Jean Chrysostome*, dans *Les Divines Liturgies de saint Jean Chrysostome, de saint Basile le Grand et la Liturgie des Dons présanctifiés, selon l'usage du Mont Athos*, Monastère Saint-Antoine-Le-Grand, Monastère de Solan, 2009, p. 57.

⁵ *Ibidem*, p. 67.

fidèles participants à la Liturgie ont été « rendus dignes de devenir fils adoptifs de Dieu, et ainsi de l'appeler *Père* » (Larchet 2016, 412), afin de lui demander « en toute assurance » de les aider à se préparer spirituellement pour recevoir la communion eucharistique, qui suivra tout de suite après, dans l'économie du scénario liturgique.

La voix des fidèles peut accompagner aussi, assez souvent, les chants du chœur, notamment ceux qui représentent des réponses données, au nom de l'assemblée eucharistique, aux énoncés des ministres-célébrants, dans le cadre du dialogue de prière qui caractérise la célébration liturgique. Dans ce cas, la voix des fidèles appuie et manifeste de façon communautaire ce caractère dialogal (et de communion) de la Liturgie. Il s'agit des réponses du type « Kyrie eleison », « Amen », « Accorde-le Seigneur », « Très Sainte Mère de Dieu, sauve nous », qui acquiescent et scellent rituellement les demandes⁶ du prêtre-célébrant (du diacre et de l'évêque, lors d'une liturgie épiscopale) adressées à Dieu (ou à sa Mère) au nom de toute l'assemblée, en augmentant aussi leur efficacité rituelle. Une autre réponse du chœur aux formules de bénédiction énoncées par le prêtre ou l'évêque célébrant, du type « Paix à tous », ou « Que la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ, l'amour de Dieu le Père et la communion du Saint-Esprit soient avec vous tous », est la suivante : « Et avec ton esprit ». En plus de la mise en évidence de l'existence concrète d'un dialogue rituel entre les deux catégories d'actants liturgiques, cette dernière formule de réponse souligne la manière théologique dont est compris l'agir du prêtre en tant que ministre-célébrant pendant la Liturgie : « Saint Jean Chrysostome souligne l'importance de cette réponse pour signifier que c'est le Saint-Esprit qui va opérer par la bouche et la main du prêtre, et non le prêtre seul » (Larchet 2016, 372). Comme on peut le constater, les travaux patristiques sur lesquels se fondent les écrits d'herméneutique liturgique précisent de façon claire et explicite les deux composantes de l'agir liturgique : la parole, prononcée par la « bouche » et transmise par la voix, et les gestes produits par le corps et surtout par la main droite, notamment dans le cas du prêtre-célébrant⁷.

Pour revenir au caractère dialogal de la Liturgie eucharistique en tant que forme communautaire fondamentale de prière des chrétiens-orthodoxes, il faudrait également mentionner le fait qu'il est exprimé aussi, du point de vue discursif, par la présence dans les nombreux textes

⁶ Des énoncés injonctifs appelés liturgiquement *ecténies* (« série de prières d'intercession : Dumas 2020a, 444) ou *litanies* (prières d'intercession, dont « la forme actuelle est la prière universelle à la messe » : Le Tourneau 2005, 368).

⁷ Ou des deux mains, dans le cas de l'évêque, comme nous l'avons déjà montré ailleurs : Dumas 2013.

et énoncés liturgiques des ministres de plusieurs appellations utilisées à l'égard de Dieu, le destinataire par excellence du culte et de l'offrande eucharistique. Comme nous l'avons montré ailleurs, ces appellations peuvent être de deux types différents (Dumas 2019): 1. simple, représentées par des noms divins (« Seigneur », « Sauveur », « Dieu »); ou 2. complexe, constituées soit d'un appellatif accompagné du déterminant « notre » (« Seigneur notre Dieu »⁸), soit des mêmes appellatifs accompagnés d'un syntagme déterminatif, à valeur doctrinaire explicite, qui souligne discursivement divers attributs divins du destinataire de la prière (« Dieu bon et ami des hommes »⁹). Au niveau de l'actualisation rituelle du discours liturgique, toutes ces appellations fonctionnent comme autant d'interpellations qui participent à la mise en évidence du caractère dialogal de la Liturgie.

3. La voix des ministres-célébrants

Les rubriques des livres liturgiques qui comprennent le texte de la Liturgie eucharistique précisent de temps en temps que telle ou telle prière du prêtre se dit « à voix basse » ou « secrètement » :

« Le prêtre et le diacre font trois métanies en disant chaque fois à voix basse : *Je t'aimerai, Seigneur, ma force. Le Seigneur est mon soutien, mon refuge et mon protecteur* »¹⁰.

« Pendant que le diacre fait l'encensement, le prêtre dit à voix basse la prière de l'Évangile »¹¹.

⁸ « Car toi seul, Seigneur notre Dieu, commande aux créatures du ciel et de la terre, toi qui sièges sur un trône de Chérubins, toi le Seigneur des Séraphins et le Roi d'Israël, toi qui est le seul saint et qui repose dans les saints » (Prière de la Grande Entrée: *Divine Liturgie de saint Jean Chrysostome*, Monastère Saint-Antoine-Le-Grand, Monastère de Solan, p. 50).

⁹ « De nouveau et sans cesse, nous nous prosternons devant toi et nous te supplions, Dieu bon et ami des hommes, de considérer favorablement notre prière, de purifier nos âmes et nos corps de toute souillure de la chair et de l'esprit. [...] Accorde à ceux qui prient avec nous un accroissement de vie, de foi et d'intelligence spirituelle [...]. » (Seconde prière du prêtre pour les fidèles: *Divine Liturgie de saint Jean Chrysostome*, Monastère Saint-Antoine-Le-Grand, p. 49).

¹⁰ *Divine Liturgie de saint Jean Chrysostome*, dans *Divines Liturgies de saint Jean Chrysostome et de saint Basile de Césarée*, traduites du grec par l'archimandrite Jacob, le hiéromoine Elisée et le père dr. Y. Goldman, éditées avec la bénédiction de S. Em. l'Archevêque Joseph, Métropolitain de la Métropole Orthodoxe Roumaine d'Europe Occidentale et Méridionale, seconde édition corrigée et complétée, Monastère de la Théotokos et de Saint Martin, domaine de Cantauque, 2006, p. 46.

¹¹ *Divine Liturgie de saint Jean Chrysostome*, Monastère Saint-Antoine-Le-Grand, p. 42.

« Le prêtre se rend à la prothèse et dit à voix basse la prière pour la consommation des saints dons »¹².

« Pendant ce chant [de l'hymne des Chérubins], le prêtre dit secrètement, la tête inclinée, cette prière : *Aucun de ceux qui sont liés par les passions ou les plaisirs charnels n'est digne de s'avancer, de s'approcher de toi et de t'offrir la Liturgie, ô Roi de Gloire ; car te servir est une chose grande et redoutable, même pour les Puissances célestes. [...]* »¹³.

Ce sont, en général, des prières qui le concernent lui, plus directement, en tant que célébrant de la Liturgie, qui reconnaissent ses imperfections humaines et expriment discursivement son humilité, ou des prières de commémoration des vivants et des défunts, prononcées secrètement, en tant qu'intercesseur (et médiateur) auprès de Dieu pour son assemblée de fidèles, au moment de l'anamnèse, pendant certains chants du chœur¹⁴. L'adverbe « secrètement » fait référence ainsi à l'atmosphère de mystère dans laquelle les fidèles sont appelés à s'avancer le long de la Liturgie, et la voix des ministres qui se fait entendre « normalement » pendant la célébration se fait basse et secrète, pour suggérer, tout comme la fermeture des portes royales et du rideau situé derrière elles, cette avancée mystique vers le cœur du mystère eucharistique qui se déroule devant eux.

Effectivement, il nous semble que la codification rituelle concernant l'audibilité et l'inaudibilité de la voix des prêtres-célébrants va de pair, au niveau de la production du sens liturgique, avec cette autre codification, concernant l'ouverture et la fermeture des portes royales et du rideau placé derrière elles, au milieu de l'iconostase, à certains moments précis de la célébration :

« Le rideau est certainement une réminiscence du « voile du temple » qui cachait aux fidèles de l'Ancienne Alliance le sanctuaire et les actions sacrées qui s'y accomplissaient. Mais dans le cadre du christianisme, pour lequel Dieu S'est révélé aux hommes dans le Verbe incarné, il sert à signifier que Dieu est à la fois caché (parce

¹² *Ibidem*, p. 79.

¹³ *Ibidem*, p. 50.

¹⁴ « Les célébrants sont des médiateurs entre les deux mondes, humain et divin; dans le sanctuaire, ils sont des représentants des fidèles tout en étant des ministres de Dieu ». (Larchet 2016, 17-18).

que transcendant, incompréhensible, inaccessible dans son essence) et manifesté ». (Larchet 2016, 28-29).

L'alternance rituelle entre l'audibilité et l'inaudibilité de la voix du prêtre durant la célébration liturgique est mentionnée aussi, d'une façon discursive différente, par les rubriques d'une autre version française de la Liturgie eucharistique : « Le prêtre lit la prière qu'il conclut en élevant la voix »¹⁵. Ce qui veut dire, naturellement, que la prière en question doit être lue à voix basse jusqu'à sa formule de conclusion-clôture, représentée en général par une doxologie. Dans tous les cas, lorsque la voix du prêtre se fait pour de brefs moments, basse et inaudible pendant la Liturgie, c'est pour faire place aux chants du chœur et des fidèles, au niveau d'une alternance de voix humaines qui s'harmonisent et participent ensemble à rendre grâce et gloire à Dieu.

Nous avons parlé jusqu'ici exclusivement du prêtre en tant que ministre et donc, de sa voix; le diacre intervient en général lors des Liturgies épiscopales, dont le célébrant principal est l'évêque. Dans ce cas, il prononce à voix haute la plupart des énoncés de prière appelés des ecténies, et accomplit une série de gestes rituels. Il n'est pas autorisé à dire les prières du prêtre ou de l'évêque, son rôle liturgique se résumant à être leur aide rituel. Quant à l'évêque, il est le célébrant par excellence de la Liturgie. Comme nous l'avons montré ailleurs, les prêtres qui exercent leur ministère sacerdotal dans un diocèse, sous l'autorité et l'omophore d'un évêque, sont ses délégués¹⁶ dans les paroisses confiées par lui (Dumas 2020b). Ce n'est qu'après l'accroissement du nombre des communautés chrétiennes organisées en paroisses sur le territoire juridictionnel d'un même diocèse, que l'évêque a commencé à ordonner des prêtres pour y célébrer la Liturgie eucharistique en qualité de ses délégués, parce qu'il ne pouvait pas être présent partout, pour toutes les célébrations liturgiques.

En tant que Grand Prêtre, lors des célébrations épiscopales ou pontificales, l'évêque prononce toutes les prières qui sont lues, en son absence, lors d'une célébration ordinaire (non épiscopale), par le prêtre, y compris celles qui sont prononcées à voix basse. Sauf qu'il les lit toutes à voix haute; sa voix est toujours haute et forte durant les célébrations liturgiques, et se fait toujours entendre. Elle est porteuse d'une parole

¹⁵ *Divine Liturgie de saint Jean Chrysostome*, Monastère de la Théotokos et de Saint Martin, p. 36.

¹⁶ « Le prêtre célèbre toujours par délégation de l'évêque » (Larchet 2016, 223).

extrêmement puissante en matière d'efficacité liturgique, puisque de nature eschatologique (Dumas 2021). Nous l'avons remarqué en Roumanie comme en France, pendant de nombreuses célébrations épiscopales. Cette pratique donne la possibilité aux fidèles d'entendre des prières qui leur sont autrement (en l'absence de l'évêque de la Liturgie) inaccessibles, et de comprendre la « logique » rituelle et symbolique-spirituelle de l'ensemble des contextes discursifs et des prières liturgiques. Or, justement, l'une des fonctions principales de l'évêque est celle d'initier ses ouailles dans la connaissance des choses divines, et c'est exactement ce qu'il fait en lisant toutes les prières à voix haute. De plus, en entendant des prières autrement « secrètes », comme celles de la consécration des saints dons par exemple, les fidèles sont rendus témoins de la force illocutoire des énoncés de l'évêque et de l'efficacité liturgique de sa parole (Dumas 2021, 14). Puisque les saints dons sont consacrés afin d'être offerts à Dieu et d'être administrés, sous la forme de la communion eucharistique, aux chrétiens qui participent à la Liturgie, comme nourriture essentielle pour leur vie spirituelle et leur cheminement terrestre vers le Royaume céleste, leur véritable patrie (Deseille 2012). De plus, pendant les Liturgies épiscopales, l'évêque partage avec l'assemblée des fidèles non seulement son dire, en se faisant entendre par eux, mais aussi son agir rituel, en se laissant voir aussi ; effectivement, lors des célébrations épiscopales, les portes royales (normalement fermées assez souvent, tout comme le rideau situé derrière elles) restent ouvertes en permanence (avec la bénédiction de l'évêque) et tous les fidèles disposés dans la nef (et donc, en dehors et en face du sanctuaire où se déroule l'agir rituel de l'évêque) ont accès visuellement à ses gestes liturgiques!

4. La voix des fidèles de nos jours : un retour vers la Tradition ancienne

Nous avons constaté, lors de nos enquêtes anthropologiques de terrain, que dans certaines paroisses roumaines et françaises et dans quelques monastères, notamment pendant la célébration d'une Liturgie pontificale, avec la bénédiction de l'évêque et souvent même à son initiative, les fidèles étaient invités à faire entendre leur voix en dehors des cadres canoniques prescrits par la Tradition concernant leur participation à la Liturgie. Et ceci à deux moments liturgiques très importants du point de vue de la signification symbolique actualisée par le dire dont se fait porteuse leur voix.

Avant la récitation du Credo, dans certains monastères de juridiction roumaine de France, pendant les célébrations épiscopales, l'évêque célébrant sort sur le seuil du sanctuaire, entre les portes royales, et dit aux fidèles : « Le Christ est au milieu de nous », en les incitant à répondre, en acquiesçant, par les paroles suivantes, prononcées à haute voix : « Il l'est et il le sera ». Son bref énoncé représente, en fait, une véritable confession de foi liturgique, qui précède donc la profession de foi publique du Credo. « Normalement », cet échange verbal a lieu entre l'évêque et les autres ministres célébrants, ou bien, lors d'une Liturgie non épiscopale, entre les prêtres qui concélébrent, et il accompagne les gestes de l'accolade et du baiser de paix qu'ils se donnent entre eux avant la profession de foi. Comme nous le disions, il s'agit d'un échange constitué de deux affirmations de foi, théologiques, puisque selon les interprétations des théologiens liturgistes, le Christ est réellement présent à la Liturgie, en tant que Grand Prêtre. Le précise aussi le discours liturgique proprement dit, dans le texte de la prière que le prêtre ou l'évêque disent avant la procession de la Grande Entrée :

« Car c'est toi qui offres et qui es offert, qui reçois et qui es distribué, Christ notre Dieu, et c'est à toi que nous rendons gloire, ainsi qu'à ton Père sans commencement et à ton Esprit très saint, bon et vivifiant, maintenant et toujours et dans les siècles des siècles. Amen »¹⁷.

De plus, cette double affirmation, accompagnée de l'accolade et du baiser de paix, « signifie que le Christ est la source de la paix, le fondement de l'amour et le lien de l'unité dont les célébrants témoignent, mais aussi que le Christ ne peut être présent que si la paix et l'amour mutuel existent déjà préalablement » (Larchet 2016, 363). Lorsque la voix des fidèles se fait entendre, à l'initiative de l'évêque célébrant, pour répondre et acquiescer à sa brève profession de foi, à fonction de préface (et d'introduction) de la profession solennelle qui va suivre (la récitation collective du Credo), elle met en scène discursivement une initiation catéchétique réussie, qui relève de l'accomplissement de la dimension pédagogique du ministère épiscopal. En effet, comme nous l'avons déjà dit, l'une des fonctions de l'évêque est celle de prendre en charge et de veiller sur l'initiation catéchétique (et donc, l'enseignement doctrinaire) de son troupeau d'ouailles, en tant que bon Pasteur (Dumas 2021) et « confesseur, docteur et gardien des dogmes fondamentaux de la foi

¹⁷ *Divine Liturgie de saint Jean Chrysostome*, Monastère Saint-Antoine-Le-Grand, p. 51.

orthodoxe » (Larchet 2016, 238). Il doit donc les faire participer, de façon initiée, aux célébrations liturgiques et à la réception des Sacrements. Par conséquent, il nous semble qu'il s'agit, dans ce cas, d'une initiative personnelle de certains évêques de France (où l'Orthodoxie est encore jeune, et réimplantée par l'intermédiaire des diasporas venues des pays traditionnellement orthodoxes : Dumas 2009) de rendre plus « visible » la participation des fidèles au culte liturgique, en les rendant audibles, et en valorisant liturgiquement leur présence participative au niveau de l'audibilité dialogale de leur voix.

Le deuxième moment liturgique où les fidèles sont invités depuis très peu de temps (cinq ou six ans tout au plus) à sortir de leur silence verbal au niveau de leur participation à la Liturgie est représenté par l'anaphore eucharistique. Le contexte discursif précis où interviennent leurs réponses liturgiques audibles est celui des prières de l'épîclèse prononcées par l'évêque (et, en son absence, par le prêtre), pour invoquer la descente du Saint-Esprit sur le pain et le vin eucharistiques, afin de les consacrer et les transformer dans le Corps et le Sang du Christ. À ce moment liturgique se déroule secrètement, c'est-à-dire à voix basse, dans le sanctuaire, derrière les portes royales et le rideau fermés, loin des regards des fidèles, un bref échange verbal de coparticipation, à dimension illocutoire et testimoniale, des ministres concélébrants, à l'actualisation de la visée performative des demandes des prières de l'épîclèse. L'évêque ou le premier des prêtres concélébrants prononcent donc les énoncés injonctifs suivants : « Et fais de ce pain le précieux corps de ton Christ », « Et de ce qui est dans ce calice, le précieux sang de ton Christ », « En les changeant par ton Esprit-Saint », suivis les deux premières fois par la réponse « Amen », et la troisième fois, par un triple « Amen » : « Amen. Amen. Amen. »¹⁸. Traditionnellement et normalement, ces « Amen » sont prononcés par les autres célébrants ou par le diacre, tandis que le chœur (et éventuellement, l'assemblée des fidèles aussi) chante « mezza voce » (selon les didascalies liturgiques) la prière prescrite canoniquement à être interprétée par lui à ce moment liturgique précis : « Nous te chantons, nous te bénissons, nous te rendons grâce, Seigneur, et nous te prions, ô notre Dieu »¹⁹. Or, dans de nombreuses paroisses orthodoxes de France et dans certaines églises et cathédrales de Roumanie, ces « Amen » sont prononcés aussi par les fidèles, à voix forte, ce qui suppose que les énoncés des ministres soient dit de la même façon, à voix haute (et non pas à voix basse, comme c'est

¹⁸ *Ibidem*, p. 63.

¹⁹ *Ibidem*, p. 62.

le cas habituellement), pour que les fidèles les entendent et sachent quand intervenir. En même temps, leur intervention à voix haute à ce moment liturgique précis ne peut se faire qu'avec la complicité des ministres et à leur initiative. Le théologien orthodoxe français, Jean-Claude Larchet fait mention de cette pratique, qu'il considère comme une innovation, même si elle ne représente, en fait, qu'un retour à une Tradition ancienne de l'Église primaire, indivise :

« Dans certaines paroisses orthodoxes en Occident, l'Amen est prononcé par les fidèles. Cela correspond certes à la pratique des premiers siècles, dont témoigne par exemple saint Justin. Mais la position de l'Église a changé à cet égard, et cette pratique ne se fait pas actuellement dans le cadre du consensus de toute l'Église et peut être considérée comme une innovation par rapport à ce que prescrit le typikon tel qu'il est reçu actuellement et depuis plusieurs siècles ». (Larchet 2016, 389).

Nous pensons que cette pratique est apparue grâce à l'initiative de certains évêques de rendre plus participative l'assemblée des fidèles, puisque dans le contexte large de la célébration liturgique et dans le contexte discursif immédiat de son actualisation, elle ne constitue qu'une forme sémiotique de communion participative, actantielle. D'ailleurs, l'interjection « Amen » dont les fidèles scellent à voix haute les énoncés de supplication du ministre se fait entendre régulièrement au cours de la Liturgie et

« signifie de manière brève mais synthétique l'adhésion de ceux-ci aux prières et aux actes liturgiques du célébrant. La Liturgie est même globalement structurée comme un dialogue entre le célébrant et le peuple. Le célébrant, dans ce dialogue, a cependant toujours l'initiative et a seul la capacité d'accomplir, dans la Liturgie comme dans tous les mystères ou sacrements, l'épiclese, ou demande de la grâce opérative du Saint-Esprit, même s'il le fait en étant à la tête de l'assemblée des fidèles, en son nom et avec la condition qu'au moins un de ses membres soit présent pour la représenter ». (Larchet 2016, 184).

Ceci est précisé aussi par la définition qui lui est proposée par le dictionnaire *Trésor de la langue française* :

« AMEN, interj. et subst. masc.

A. — RELIG. CHRÉT. Mot le plus fréquemment employé pour exprimer une adhésion ou un souhait à la fin d'une prière, et qui se traduit ordinairement par la formule française *ainsi soit-il* »²⁰.

Comme toute pratique nouvelle, au premier abord innovante, cette intervention à voix haute des fidèles lors des prières de l'épiclese, a un fondement ancien, et dans ce cas précis, apostolique. Ou bien, en termes de sémiotique, elle est apparue sur un continuum déjà existant, pré-segmenté (Eco 1992). Saint Justin mentionne dans sa première *Apologie* qu'aux premiers siècles, cet « Amen » de l'épiclese était prononcé par le peuple (Justin 2006, 304). Dans certaines églises-cathédrales de Roumanie (comme celle de Iași, par exemple), on entend ainsi les fidèles-participants à la Liturgie prononcer à voix haute cet « Amin », l'équivalent roumain d'origine grecque et/ou slavonne (où cette interjection est empruntée de l'hébreu) du français « Amen ».

5. Pour conclure : lorsque l'audibilité devient synonyme de visibilité

Comme nous le disions au tout début de cet article, la prière est faite de mots et de gestes, de façon à ce que l'homme, compris ici comme l'être humain en général, puisse y participer dans son intégralité anthropologique : avec son âme et avec son corps. Ce dernier a depuis toujours été considéré comme un support privilégié de la circulation du sens (Le Breton 1988). Or, lors de la prière liturgique, il participe à la communication qu'elle actualise de façon audible et visible, à travers la voix produite par la bouche, et les gestes (et positions gestuelles ou postures) exécutés par les mains, les bras, le buste, la tête et les jambes (Dumas 2000).

Autrement dit, la participation de l'être humain à la prière liturgique s'exprime par son dire et par son agir. Nous avons parlé ailleurs (dans les pages mêmes de cette revue) de la dimension performative par excellence des énoncés de l'évêque, prononcés en son absence par le prêtre-célébrant, et de leur efficacité rituelle (Dumas 2021). Une performativité particulière, à visée eschatologique. Lors du dialogue liturgique qui a lieu entre les ministres et les fidèles, cette performativité est augmentée aussi par l'acquiescement des derniers aux énoncés des premiers. Dans ce sens, le mot « Amen » prononcé et/ou chanté par les fidèles représente l'exemple le plus suggestif et le plus évident.

²⁰ <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=1621044435>; consulté le 1 septembre 2021.

Lors de la célébration de la Liturgie eucharistique, la voix humaine confère de la visibilité participative. Surtout dans le cas des fidèles, dont le dire liturgique n'est pas trop « bavard ». En ce qui les concerne, audibilité liturgique devient synonyme de visibilité, de manifestation de l'unité ecclésiale de tous les membres de l'Église, ministres et laïcs, puisque la Liturgie eucharistique représente par excellence l'office de la communion et de l'unité ecclésiale.

Bibliographie

Corpus

Les Divines Liturgies de saint Jean Chrysostome, de saint Basile le Grand et la Liturgie des Dons présanctifiés selon l'usage du Mont Athos, Monastère Saint-Antoine-Le-Grand et Monastère de Solan, 2009.

Divines Liturgies de saint Jean Chrysostome et de saint Basile de Césarée, traduites du grec par l'archimandrite Jacob, le hiéromoine Elisée et le père dr. Y. Goldman, éditées avec la bénédiction de S. Em. l'Archevêque Joseph, Métropolitain de la Métropole Orthodoxe Roumaine d'Europe Occidentale et Méridionale, seconde édition corrigée et complétée, Monastère de la Théotokos et de Saint Martin, domaine de Cantauque, 2006.

Références

- CHARAUDEAU, Patrick, MAINGUENEAU, Dominique. 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris, Seuil.
- COSERIU, Eugenio. 2010. « *Orationis fundamenta*. Rugăciunea ca text », traducere de Andreea Grinea. in *Transilvania*, nr. 7-8.
- DESEILLE, Placide, archimandrite. 2012. *Certitude de l'Invisible. Éléments de doctrine chrétienne selon la tradition de l'Église orthodoxe*. Monastère Saint-Antoine-Le-Grand, Monastère de Solan.
- DUMAS, Felicia. 2000. *Gest și expresie în liturghia ortodoxă. Studiu semiologic*, prefață de prof. dr. Maria Carpov. Iași: Institutul European.
- DUMAS, Felicia. 2009. *L'Orthodoxie en langue française – perspectives linguistiques et spirituelles*, introduction de Mgr Marc, évêque vicaire de la Métropole Orthodoxe Roumaine d'Europe Occidentale et Méridionale. Iași: Casa editorială Demiurg.
- DUMAS, Felicia. 2013. « Au service de Dieu : la main de l'homme qui consacre et sanctifie dans l'Orthodoxie ». *Revue des lettres et de Traduction*, no15/2013, Kaslik, Presses de l'Université Saint-Esprit de Kaslik, pp. 185-201.

- DUMAS, Felicia. 2016. « Retransmissions numériques de la Divine Liturgie et le confort du croire ». *Religiologiques*, no. 33, Montréal, Université du Québec à Montréal, pp. 181-208.
- DUMAS, Felicia. 2019. « Appellations de Dieu et de la Vierge Marie dans le discours de la prière, en langue française ». *Interstudia*, no. 26. Bacău: Editura Alma Mater, pp. 75-86.
- DUMAS, Felicia. 2020a. *Dicționar bilingv de termeni creștin-ortodocși român-francez, francez-român*, ediția a doua revizuită și îmbogățită. Iași: Editura Doxologia.
- DUMAS, Felicia. 2020b. « Marques discursives de la primauté épiscopale dans la Liturgie eucharistique ». *Argumentum*, volume 18, issue 2/2020. Iași : Editura Fundației Academice Axis, pp. 40-54.
- DUMAS, Felicia. 2021. « L'évêque célébrant et l'efficacité liturgique de sa parole ». *Argumentum*, volume 19, 1, Iași: Editura Fundației Academice Axis, pp. 7-23.
- ECO, Umberto. 1992. *La production des signes*. Paris: Librairie générale française.
- ELIADE, Mircea. 1965. *Le Sacré et le Profane*. Paris: Gallimard.
- JUSTIN. 2006. *Apologie pour les chrétiens*, introduction, texte critique, traduction et notes par Charles Mounier, « Sources chrétiennes » no. 507, Paris, Cerf.
- LARCHET, Jean-Claude. 2016. *La Vie liturgique*. Paris : Cerf.
- LE BRETON, David. 1988. *Corps et société. Essais de sociologie et d'anthropologie du corps*. Paris : Méridiens Klincksieck.
- LE TOURNEAU, Dominique. 2005. *Les mots du christianisme. Catholicisme, orthodoxie, protestantisme*. Paris : Fayard.
- MAISONNEUVE, Jean. 1988. *Les Rituels*. Paris : PUF.
- MAUSS, Marcel. 2014. « La Prière », dans Lambert F. (dir.), *Prières et Propagandes. Études sur la prière dans les arènes publiques. Suivi du livre I de La Prière de Marcel Mauss*. Paris : Éditions Hermann, coll. « Cultures numériques ».